



La Compagnie d'Arc Olivier de Clisson a le plaisir
de vous inviter les dimanche 12 et lundi 13 avril 2009

ARROW-HEAD

Parcours de 24 cibles chaque jour dans le cadre exceptionnel de la Cité du connétable

(12 connues + 12 inconnues - pas de pas blanc)

Rendez vous au PARC DE LA GARENNE LEMOT

(sur la N 149 direction Poitiers - itinéraire fléché)

	Ouverture du greffe	Appel des tireurs	Début des tirs
Dimanche 12 avril	9 H 30	10 H 30	11 H 00
Lundi 13 avril	8 H 30	9 H 00	9 H 30

La vérification du matériel se fera au greffe lors de la remise des passeports.

INSCRIPTIONS : Licence U :24 €uros
Licence J :14 €uros

Il est possible de s'inscrire pour tirer une seule journée au prix de 15 euros

Le classement se fera sur la totalité des points réalisés pendant les deux jours.

Les inscriptions et paiement sont à adresser à :

Marcelle BONNIN- GUERIN

10 route de la Dourie

44190 CLISSON

Tél / Fax : 02 40 54 03 55

Portable : 06 83 50 37 21

pour le **vendredi 10 avril dernier délai.** (Chèques à l'ordre de la Cie d'Arc Olivier de Clisson)

Merci de joindre à votre règlement la feuille d'inscription individuelle et la feuille d'inscription par équipe (règlement identique au Championnat de France).

La licence, le passeport et le certificat médical à jour seront obligatoires pour accéder au pas de tir.

HÉBERGEMENT

Camping - VVF : renseignements Syndicat d'initiative 02 40 54 02 95

Hôtel de la gare : 02 40 36 16 55

Hôtel Auberge de la Cascade : 02 40 54 02 41

SOUVENIR A CHACUN ! Pour la promotion de la ville de Clisson, cet international se déroulant dans la Cité, il serait sympa d'être en tenue de Club ou pantalon blanc... cela n'est pas obligatoire bien sûr ! ...
A chacun son choix....

Intendance sur place : Buvette - sandwiches



CHALLENGE DE LA CIE D'ARC OLIVIER DE CLISSON

REGLEMENT

L'équipe doit être composée de quatre tireurs avec au minimum :

- une dame

ou

- un jeune, (garçon ou fille) de moins de 18 ans.

Il est possible d'inclure dans l'équipe un compound (AMP) homme ou dame.

Le Challenge sera attribué au Club qui l'aura gagné trois années consécutives.

CLUB			
	Nom, Prénom	Catégorie / arc	Score
Archer n°1			
Archer n°2			
Archer n°3			
Archer n°4			

Signature de l'arbitre :

Date :

